

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 17 décembre 2007

**MAIRIE DE DIJON****Président** : M. REBSAMEN**Secrétaire** : M. PERRON**Membres présents** : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - M. MARCHAND - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBALD - M. DUGOURD - Mme CHOUX - M. HELIE**Membres excusés** : M. MASSON - M. BERTELOOT - M. ALLAERT - Mme GARRET (pouvoir M. MARTIN) - M. DANIERE - Mme DELEBARRE (pouvoir M. MASSON) - M. NUDANT (pouvoir M. DUGOURD) - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS) - Mme VANDRIESSE**Membres absents** : M. BAZIN**OBJET****DE LA DELIBERATION****Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) - Pôle de biologie médicale - Rue Docteur Maurice Dubard - Déclassement partiel du domaine public communal - Cession d'une emprise au C.H.U.**

Monsieur Pribetich, au nom des commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

La création d'une voie nouvelle reliant les rues du Stade et Docteur Schmitt a réorganisé les flux de circulation du quartier de l'ancien hôpital militaire : accès au pôle de biologie médicale, réalisation d'une opération d'habitat sur la partie Nord et réservation de la partie Est du boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny aux transports urbains et aux véhicules de secours.

La récente ouverture de la rue Angélique Ducoudray rend une partie de la rue Maurice Dubard inutile à la circulation publique. En revanche, cette emprise permettrait au Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) d'accroître sa capacité en places de stationnement.

Par délibération du 24 septembre dernier, le Conseil Municipal a décidé d'engager les formalités administratives préalables au déclassement partiel du domaine public communal de la rue Maurice Dubard, préalablement à sa cession au C.H.U.

Au cours de l'enquête publique, qui s'est déroulée du 6 au 20 novembre 2007 inclus, aucune observation n'a été consignée au registre d'enquête ni formulée au commissaire-enquêteur, qui a émis un avis favorable.

Il est donc proposé de déclasser du domaine public communal cette emprise, représentant une superficie d'environ 2 900 m<sup>2</sup>, et de la céder au Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) moyennant un euro symbolique, conformément à l'évaluation de France Domaine.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de l'Urbanisme, des Équipements Urbains et du Patrimoine, et des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1° décider le déclassement partiel du domaine public communal de la rue Docteur Maurice Dubard, représentant une superficie d'environ 2 900 m<sup>2</sup>, tel que représenté sur le plan ci-joint ;

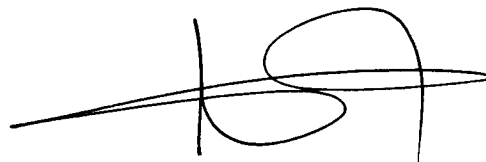
2° décider la cession de cette emprise au Centre Hospitalier Universitaire (C.H.U.) 1, boulevard Jeanne d'Arc - 21000 Dijon, moyennant un euro symbolique ;

3° dire qu'il sera procédé à cette cession par acte administratif ;

4° m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de ces décisions, et autoriser Monsieur le Trésorier Municipal à percevoir le produit de la vente.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

Pour Extrait Conforme  
Le Maire,  
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

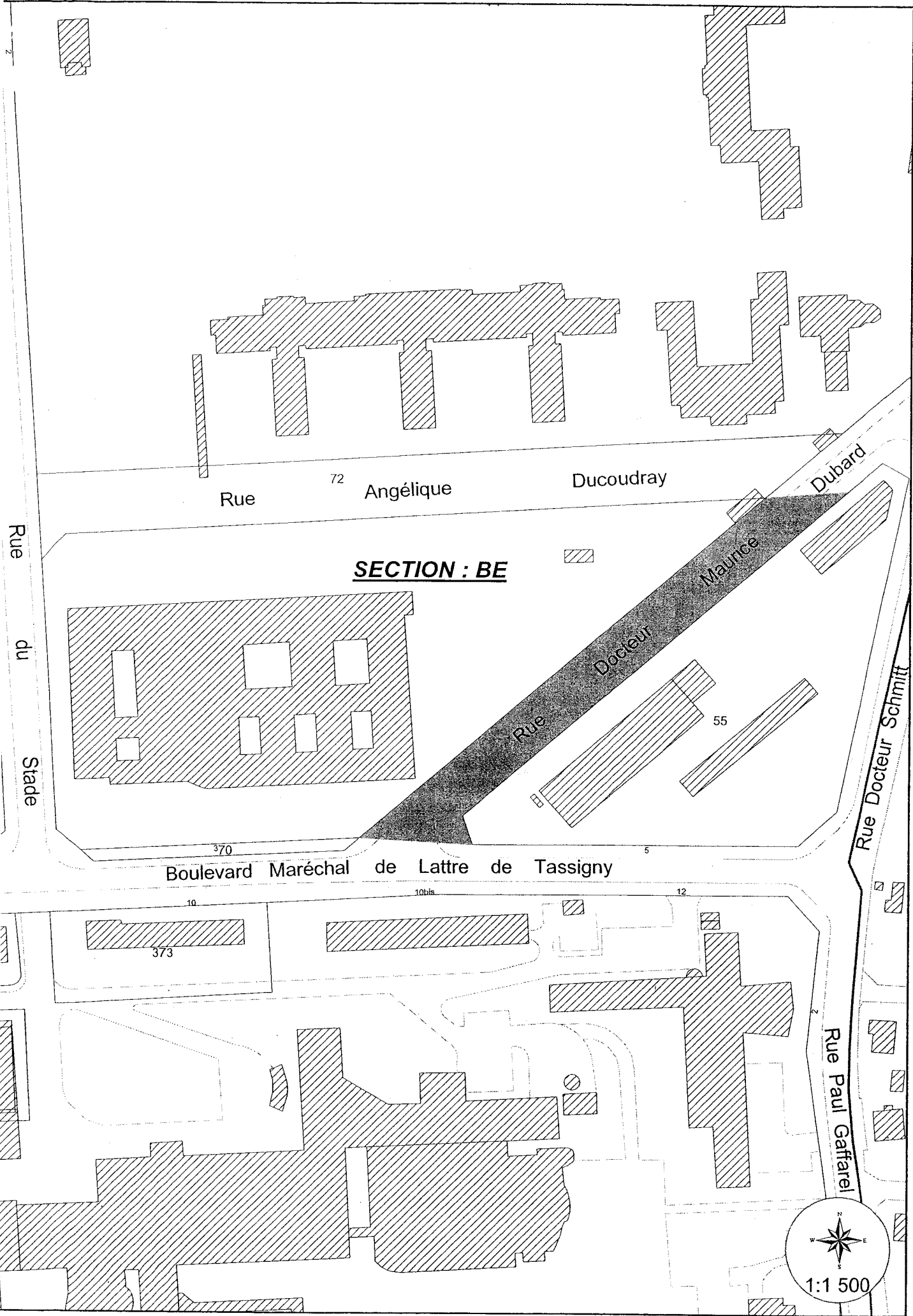
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR

Déposé le :

26 DEC. 2007



PUBLIÉ LE 27.12.07



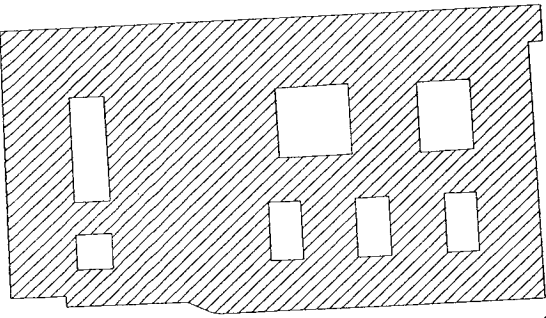
**SECTION : BE**

Rue 72 Angélique

Ducoudray

Dubard

Rue  
du  
Stade



Rue Docteur Maurice

55

Boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny

Rue Docteur Schmitt

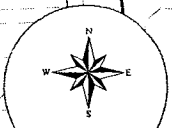
373

10

10bis

12

Rue Paul Gaffarel



1:1 500